

Checklist état des lieux peinture

À imprimer et cocher sur place. Couvre les points **peinture** à vérifier lors d'un état des lieux sortant ou entrant à Genève. Elle prépare — sans le remplacer — le procès-verbal officiel signé avec la régie.

AVANT DE COMMENCER Conditions de vérification conseillées

- Faire le tour **en plein jour**, idéalement le matin.
- Une **lampe-torche** (téléphone) pour les zones sombres.
- Ouvrir **tous les volets** et toutes les lumières.
- Une **photo horodatée** de chaque défaut relevé.

O1 Murs 8 points

- Pas de **trous** non rebouchés (cheville, vis, fixations).
- Pas de **rayures** marquées ou de chocs au mur.
- Pas de **traces de meubles** (rectangles décolorés).
- Pas de **taches** d'origine indéterminée (café, encre...).
- Pas d'**auréoles** (humidité ancienne ou récente).
- Couleurs uniformes** dans toute la pièce.
- Couvrance** correcte (pas de marques de rouleau).
- Raccords** propres autour des prises et embrasures.

O2 Plafonds 6 points

- Pas de **fissures** visibles à la lumière du jour.
- Pas de **traces d'infiltration** (auréoles jaunes/brunes).
- Pas de **traces de fumée** (cuisine, salon).
- Pas d'**écaillage** ou de cloquage de peinture.
- Reprises** anciennes invisibles à hauteur d'œil.
- Plafond **uniforme** en teinte et en lustre.

O3 Boiseries 7 points

- Portes intérieures** : pas d'écailles ni reprises grossières.
- Chambranles / embrasures** : peints sans bavures.
- Plinthes** : non rayées, peintes uniformément.
- Cache-radiateurs** : pas d'écaillage thermique.
- Encadrements de fenêtres** : sans manque, mastic intact.
- Volets / persiennes** intérieurs : sans coulure.
- Rampes / mains courantes** : peintes uniformément.

O4 Sols 4 points **HORS PÉRIMÈTRE PEINTRE**

- Parquet** : pas de taches de peinture, vitrification intacte.
- Carrelage** : pas de taches, joints propres.
- Linoléum / PVC** : pas de taches ni déchirure.
- Plinthes au sol** : propres et alignées.

O5 Documents & garanties 5 points

- Procès-verbal** d'état des lieux daté et signé.
- Facture** des travaux de peinture.
- Bon de garantie** peintre (garantie légale 2 ans).
- Photos** datées des défauts éventuels, archivées.
- Devis** signé (si reprise à la charge du sortant).

Usure normale ou dégradation ?

USURE NORMALE — NON FACTURABLE AU SORTANT

Jaunissements légers en cuisine, marques de meubles aux endroits classiques, microfissures de retrait du bâti.

DÉGRADATION — REPRISE À PRÉVOIR

Trous non rebouchés, couleurs personnelles, taches grossières, chocs marqués.

En cas de désaccord, on se réfère aux règles de l'art du métier et aux repères d'usage en matière de bail ; un service de conseil aux locataires peut aider à trancher. Durée de vie d'une peinture intérieure en location : ~5 à 7 ans selon usage (repère indicatif, sans valeur contractuelle).

Une remise en état à prévoir à Genève ?

Devis gratuit et détaillé, pièce par pièce — un interlocuteur qui suit votre chantier du métré à la livraison.

022 795 17 00
renovhome.ch/devis
info@renovhome.ch